

## **Poste en droit international économique**

---

L'Ecole de droit de Sciences Po recherche un professeur de « droit international économique ».

Le candidat reçu aura vocation à enseigner au sein de l'Ecole de droit et du Collège universitaire de Sciences Po. Il développera ses recherches dans l'équipe de recherche de l'Ecole de droit, dans le domaine du droit international économique, et des rapports de la globalisation et du droit.

Le candidat reçu fera état d'une importante activité de recherche à un niveau d'excellence internationalement reconnu dans le domaine du droit international ; plus particulièrement, du droit international économique dans un environnement global et de la théorie des phénomènes de globalisation juridique. Il sera ouvert aux approches pluridisciplinaires du droit et aura su faire preuve de son aptitude à organiser des collaborations scientifiques avec des non-juristes. L'originalité et la fécondité attendue du projet de recherche et des méthodes employées seront un élément important de la sélection.

Amené à contribuer au développement des relations internationales de l'Ecole de droit, notamment des accords de coopération avec des partenaires extérieurs à Sciences Po, le candidat devra, en outre, prendre des responsabilités dans le domaine de l'enseignement du droit économique.

Le candidat aura une solide expérience de l'enseignement où il aura su faire preuve de capacités d'innovation pédagogique. Il devra pouvoir enseigner en anglais.

Le statut du poste est un emploi public de Professeur des Universités, ouvert à la mutation, section droit public (section 02 du Conseil national des universités - CNU).

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre motivant la candidature ;
- un curriculum vitae complet comprenant l'ensemble des travaux de recherches ;
- un curriculum vitae résumé ;
- deux exemplaires des principaux travaux attestant son aptitude aux recherches fondamentales et pluridisciplinaires.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection, conformément aux dispositions relatives aux emplois publics de professeurs de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007.

Pour plus d'information, s'adresser à Edith Chabre : [edith.chabre@sciences-po.fr](mailto:edith.chabre@sciences-po.fr)